

# Conduite des laitonnnes de la naissance au sevrage

## Enjeux de la période

L'objectif de cette période pour les génisses de renouvellement est de faire de la croissance et non pas de la prise d'état. Avant sevrage, il est important d'assurer la production laitière des mères, notamment par la qualité de l'herbe pâturée ou de la ration hivernale.

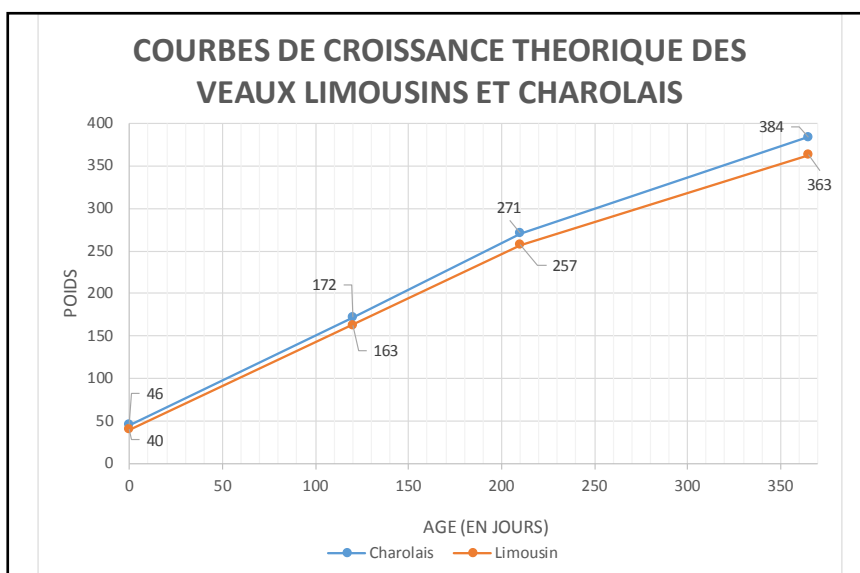


## Objectifs de croissance des génisses de la naissance au sevrage

L'âge et le poids de la vache au premier vêlage guident les objectifs de développement et donc la conduite des génisses de renouvellement. Lorsque les veaux femelles sont sous les mères, il faut donc assurer la production laitière des vaches en veillant à la qualité de l'herbe pâturée et à l'équilibre des rations hivernales. Il est primordial de bien fixer les objectifs de croissance. Ceux-ci sont différents d'une exploitation à l'autre et ils dépendent de plusieurs paramètres, tels que l'âge, la date de mise à la reproduction prévue et le poids adulte attendu.

La croissance des génisses au cours de leur développement n'est généralement pas linéaire. Sur les jeunes animaux, il est conseillé de maintenir une croissance relativement régulière et par conséquent de ne pas les sous-alimenter. Il faut tout de même être attentif à ne pas cumuler des périodes successives de sous-alimentation, dans la mesure du possible. En effet, des niveaux de performances très inférieurs à la courbe de croissance théorique pénaliseront, à coup sûr, le potentiel de la future vache. L'objectif général est d'avoir des génisses dont le poids vif à la saillie sera compris entre 70 et 80 % du poids adulte, soit 85 à 90 % du poids adulte au vêlage. Pour un vêlage autour de 30 mois, l'objectif de croissance moyen est de 600 à 700 g/jour du sevrage au vêlage et cette croissance doit être régulière de la naissance jusqu'au sevrage avec un objectif de 1 000 g/jour.

=> **Objectifs de croissance** : Atteindre au moins les 2/3 du poids adulte au moment de la mise à la reproduction. Pour un vêlage à 30 mois ou 3 ans, on peut se fixer quelques repères, comme 50 % du poids adulte à 1 an.



Source Bovins Croissance

## Conduite avant sevrage selon la période de vêlages

**Dans le cas d'un système naisseur-engraisseur avec génisses finies de 30-36 mois, la conduite des génisses jusqu'au sevrage doit être identique.** En effet, il est inutile et même néfaste, que ce soit pour la carrière des vaches ou pour la période d'engraissement qui va suivre, de pousser à la prise d'état ces génisses. **Il vaut mieux privilégier l'allaitement maternel, ainsi que le pâturage si l'herbe est en quantité et qualité, solution la plus économique. Le développement de la panse et donc de la capacité d'ingestion sera favorisé par l'apport de fourrages grossiers.** Si l'apport d'énergie est trop important par rapport à la protéine ou si la complémentation est équilibrée mais trop riche de manière générale, les veaux vont avoir tendance à mettre du gras. Ce dernier peut, à cet âge, se déposer dans les tissus mammaires et pénaliser la future production laitière.

Cet état en surplus sera la plupart du temps perdu dans la période qui va suivre et aboutira à de faibles performances, se révélant donc au final coûteux.

**Dans le cas d'un système naisseur avec vente de laitonnnes de 9-10 mois, la conduite des génisses jusqu'au sevrage sera différente suivant la période de vêlages (entre l'automne et l'hiver).** Tout d'abord, cette conduite différente s'explique par le fait que les laitonnnes, pour être vendues au sevrage, doivent présenter un poids suffisant et « bien présenter » de manière générale. Par conséquent, et pour que la période de repousse, si elle a lieu, ne dure pas trop longtemps, il est important de commencer à compléter les génisses avant le sevrage.



# Conduite des laitonnnes

## de la naissance au sevrage

2

### Femelles nées à l'automne

La croissance des génisses nées à l'automne doit être assurée par la production laitière des mères. L'alimentation de ces dernières peut être enrichie de façon à obtenir un lait plus nourrissant sur la période hivernale.

Environ 4 mois après le vêlage, la courbe de lactation des mères a tendance à diminuer, c'est pourquoi il est conseillé de démarrer la complémentation des veaux sous les mères à partir de la mi-janvier. Ces génisses sont sevrées avant la période estivale, mi-juin, et peuvent ainsi bénéficier d'une complémentation adaptée à la qualité de la pâture et à leurs besoins.

Il est à ce moment important de distinguer les génisses qui assureront le renouvellement (ou qui seront engraisées) de celles qui seront vendues laitonnnes.

Les génisses de renouvellement bénéficieront d'un foin grossier (type prairie permanente) et d'une complémentation rationnée à 2.5 kg/jour. Tandis que les laitonnnes repoussées 2 à 3 mois après sevrage, pour être vendues entre 350 et 380 kg, recevront une complémentation rationnée à 4 kg/jour et du foin. Il est utile de rationner ici également pour ne pas perdre l'intérêt économique.



### Femelles nées en hiver

Les vaches suitées doivent prioritairement avoir accès à des repousses d'herbe sur la période estivale, si la ressource existe, par rapport aux génisses de renouvellement (1 an et plus). Quand l'herbe commence à diminuer en été, la complémentation des femelles s'avère nécessaire. Dans l'idéal, il faudrait rationner les quantités distribuées, comme l'hiver en bâtiment à 2.5 kg/jour. Concernant les femelles vendues laitonnnes, la complémentation avant sevrage est indispensable, même si la ressource en herbe existe, car la quantité et la qualité sont insuffisantes.

Exemples de mélanges fermiers avec différentes sources de matière azotée (pour 100 kg d'aliment) :

50 kg de céréales aplaties et 50 kg d'un complémentaire à 25% de protéines ;  
67 kg de céréales aplaties et 33 kg d'un complémentaire à 30% de protéines ;  
73 kg de céréales aplaties, 25 kg de tourteau de colza et 2 kg de CMV (0/32).

#### Témoignage d'éleveurs :

« Les femelles qui naissent de septembre à novembre sont complémentées en bâtiment, de la même façon que les mâles, car ils ne sont pas triés. Les veaux sont rationnés à environ 2 kg/jour. Vers le 10 avril, les veaux sont lâchés en lots triés par âge et sexe, avec un pâturage tournant, sans complémentation, jusqu'au sevrage, soit début juin, après la pesée à 210 jours. Nous avons opté pour cette méthode car cela permet d'éviter que les génisses graissent. Le GMQ de ces femelles, de la naissance au sevrage, est en moyenne de 1100 g/jour. Après le sevrage, elles sont de nouveau complémentées à hauteur de 2.5 kg/ jour. »

GAEC COURTITARAT (ST-DIZIER-LA-TOUR)



### L'état sanitaire

L'état sanitaire des génisses influe de manière importante sur leur croissance, c'est pourquoi le déparasitage est primordial. Les femelles qui se contaminent depuis le printemps, et qui ne sont pas traitées en cours d'été, subissent une dégradation de leur croissance, même si l'alimentation est de qualité.

Pour les veaux non traités depuis la mise à l'herbe, il est donc à prévoir un déparasitage un mois à 1/2 mois avant le sevrage avec un produit à action rémanente ou bien au sevrage avec un produit à action immédiate.

### Les points à retenir

- Vérifier que les objectifs de poids sont atteints par des pesées : l'objectif est d'atteindre 1/3 du poids adulte au sevrage
- Rationner la complémentation pour éviter une prise d'état qui pénaliserait leurs performances futures
- Maintenir une croissance régulière au cours de la première année, par conséquent ne pas les sous-alimenter
- Sélectionner les filles par leur performance sans complémentation permet de vérifier l'aptitudes des mères à l'allaitement et donc potentiellement de leurs filles.